

La finance en un clin d'œil

Le concept d'accumulation

Leçon 18

Sous le *concept d'accumulation*, le revenu est rattaché à l'exercice où il est réellement consommé, c'est-à-dire lorsque les marchandises sont expédiées, ou lorsque les services sont effectués. Peu importe que la facture soit réglée avant, pendant, ou après l'exercice, cela n'a pas d'influence sur la consommation de ceux-ci.

Par exemple, en décembre 2007, un client a fait une avance de 1000 € pour un service rendu en janvier 2008. Le montant collecté en décembre 2007 était un apport en cash, et non pas un revenu de l'exercice 2007. Le service est rendu en janvier 2008, c'est donc un revenu de l'exercice 2008 et non pas de 2007.

Voici un autre exemple: un client payera en janvier 2009 des biens qu'il a reçus d'une entreprise en novembre 2008. Le montant à collecter en janvier sera un apport en cash pour l'année 2009, et non pas un revenu de l'exercice 2009. Les biens ont été livrés en novembre 2008, c'est donc un revenu de l'exercice 2008.

Gardez à l'esprit que la comptabilité à base d'accumulation exige que les revenus consommés à une période donnée (ventes, loyer, etc.) soient attachés à cette période. De même pour les charges encourues pendant une période, elles doivent être rattachées à cette période, indépendamment de la période des décaissements.